

ANNEE 2021

**SEANCE PUBLIQUE
DU 31 AOUT 2021**

Délibération n°

2021070

Date de convocation : 27/08/2021

Date d'affichage : 02/09/2021

Nombre de conseillers en exercice : 23

Nombre de présents	:	20
Pouvoirs	:	2
Nombre de votants	:	22

Vote : 22
Pour : 22
Abstention : 0
Contre : 0

Adopté à l'Unanimité

Envoyé en préfecture le 01/09/2021
Reçu en préfecture le 01/09/2021
Affiché le
ID : 064-216401000-20210831-2021070-DE

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE
LA COMMUNE DE BASSUSSARRY**

L'an deux mille vingt et un, le 31 août à 19h30, les membres du Conseil Municipal de la commune de BASSUSSARRY, se sont réunis en session ordinaire dans la salle Elgarrekin, située à la Maison pour Tous, Place de l'Eglise (64200), sur convocation qui leur a été adressée par le Maire le vendredi 27 août 2021, conformément à l'article L2121.11 du Code général des collectivités territoriales.

Présents : M. Michel LAHORGUE, Maire & Ms Frédéric ETCHEGARAY, Yannick BASSIER, Marc PERRIER, Bernard COMBES, Arnaud PAVLOVSKY, Philippe ENSALES, Cédric BRESAC, Christian GARRIGUES, Philippe BIGOTEAU, Mikel AMILIBIA.

Mmes Emmanuelle DALLET, Valérie RECARTE, Valérie ETCHART, Fleur BEYRIS, Céline FAYS, Guénaël LE CAM, Sylvie ITHOURRIA, Nathalie HARAN, Bénédicte LARCEBEAU.

Absents excusés : Mmes Marie ROSPIDE (pouvoir à Mme Valérie RECARTE), Maud BARRAL (pouvoir à M. Yannick BASSIER), Laure TREMOUILLE.

Secrétaire de séance : Mme Sylvie ITHOURRIA.

**OJ n°3 : Demande de fonds de concours à la
Communauté d'Agglomération Pays Basque pour le
projet de création d'un centre associatif et
d'animations**

Rapporteur : Monsieur Le Maire

Soucieuse de préserver son patrimoine historique, la commune de BASSUSSARRY a engagé une réflexion sur le devenir du bâtiment qui a accueilli la mairie jusqu'en 1992 et plus récemment la bibliothèque. Situé en plein cœur de bourg, à proximité de nombreux équipements publics, il doit pouvoir de nouveau contribuer à l'animation et à la dynamisation du bourg de la commune dans un souci de cohésion sociale de la population.

Ce futur équipement public permettra d'accueillir :

- Le centre de loisirs municipal (espaces complémentaires aux locaux existants durant les vacances scolaires),
- Des salles pour les associations culturelles (langues, musique...),
- Les locaux scolaires définitifs pour l'Ikastola de Bassussarry - Arcangues

La polyvalence des fonctions qu'il est envisagé d'exercer dans ce nouvel équipement public conduira à une optimisation de l'utilisation des locaux et à l'usage mutualisé et partagé des espaces. Le projet de rénovation du bâti existant et l'extension prévue présentent un coût estimatif de 1 055 550,00 € HT.

La maîtrise d'œuvre de l'ensemble du projet est confiée au cabinet HEMEN, basé à Itxassou.

Pour faciliter la concrétisation de ce projet ambitieux, la commune de Bassussarry souhaite solliciter un soutien financier de la communauté d'agglomération Pays Basque via un fonds de concours (enveloppe ERROBI) d'un montant de 210 000,00 €.

Le budget prévisionnel de l'opération est présenté aux élus :

DEPENSES		RECETTES		
Nature des dépenses	Montant HT en €	Nature des recettes	Montant HT en €	%
Travaux	950 000,00	D.E.T.R 2021	210 000,00	19,89
Maîtrise d'œuvre cabinet HEMEN	65 550,00	Fonds de concours C.A.P.B	210 000,00	19,89
Etudes techniques divers (sols, amiante...)	20 000,00	Département des Pyrénées Atlantiques	60 000,00	5,68
Aménagement et création des espaces intérieurs modulaires	20 000,00	CAF des Pyrénées Atlantiques	20 000,00	1,89
		sous total aides publiques	500 000,00	47,37
		Autofinancement de la commune de BASSUSSARRY	555 550,00	52,63
TOTAL DEPENSES HT	1 055 550,00	TOTAL RECETTES HT	1 055 550,00	

Le Conseil municipal,

APRES avoir entendu les explications de Monsieur le Maire,

APRES en avoir délibéré,

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à déposer une demande auprès de la Communauté d'Agglomération Pays Basque permettant de solliciter un fonds de concours d'un montant de 210 000,00 € ;
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à engager toutes les démarches administratives permettant de faire aboutir cette demande de subvention.

Fait à Bassussarry, le 31 août 2021.

Le Maire,
Michel LAHORGUE

